

Indice genevois des prix à la consommation : - 0,1 % en mars 1994

Calculé par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation recule de 0,1 % en mars 1994 et s'établit à 100,9 points (mai 1993 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 1,8 %, contre 3,8 % l'an passé à pareille époque. Le recul du taux annuel - qui était encore de 2,6 % en février - tient notamment à la fin de l'effet de base dû à la hausse des taxes sur l'essence intervenue en mars de l'an passé.

L'indice de l'alimentation, boissons et tabacs se replie de 0,5 % en un mois (en un an : + 0,7 %) en raison de mouvements saisonniers touchant les prix des fruits et légumes et d'actions de promotion sur divers produits.

Le recul du mazout se répercute sur le groupe logement et énergie (en un mois : - 0,2 %; en un an : + 3,6 %).

L'indice reste stable dans l'aménagement du logement (en trois mois : + 0,1 %; en un an : + 0,2 %), ainsi que dans les transports et communications (en un mois : 0,0 %; en un an : + 1,8 %).

Dans les loisirs, spectacles, enseignement et culture, les prix se replient de 0,3 % en trois mois (en un an : + 0,9 %) en raison de baisses touchant, entre autres, les ordinateurs domestiques et les livres, partiellement compensées par des hausses, notamment sur les billets de cinéma et l'abonnement à des périodiques.

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100) en mars 1994

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente ¹
Indice général	100,0	100,9	- 0,1	1,8
Alimentation, boissons et tabacs	16,3	99,3	- 0,5	0,7
Habillement	6,5	100,4	///	0,4
Logement et énergie	25,2	100,5	- 0,2	3,6
Aménagement du logement	6,8	100,2	0,1	0,2
Santé	10,2	101,4	///	2,8
Transports et communications	11,4	100,5	0,0	1,8
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	8,9	100,7	- 0,3	0,9
Autres biens et services	14,7	104,3	///	1,7

1. Les variations annuelles sont calculées par raccordement entre les résultats de l'ancien et du nouvel indice; elles n'ont qu'une valeur indicative.

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : décembre 1982 = 100 : 145,1
septembre 1977 = 100 : 178,4
septembre 1966 = 100 : 303,6